Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212901847-20251208-PLOU25_NR70-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUENAN

Nombre de membres :
Afférents au conseil municipal : 23
En exercice : 23
Qui ont pris part aux délibérations : 21

Séance du 3 décembre 2025

Le trois décembre deux mil vingt-cinq à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence d'Aline CHEVAUCHER, le maire.

Etaient présents : A. CHEVAUCHER, le maire, A. MARC, M. SAILLOUR, V. LE BOULCH, JP. CAER, O. MONCUS, M.Y. LE MESTRE, M. VILLENEUVE, JJ. HIRRIEN, R. JEZEQUEL, M. QUILLEVERE, E. TANGUY, A. LE BIAN, K. KERNEIS, M.H. PETIT, D. CAZUC, L. PENNORS, A. BOUL'CH, D. LE GALL

Excusés : H. GUENA, H. BEAUMIN, JM. SEVERE, G. KERBIRIOU.
Procuration de Monsieur SEVERE à Madame PENNORS
Procuration de Madame BEAUMIN à Madame le Maire

Mickael VILLENEUVE a été nommée secrétaire.

DÉLIBÉRATION N° 2025- 19-08-15
Video Protection

Madame le Maire sollicite l'Assemblée délibérante afin de statuer sur les orientations stratégiques et les engagements budgétaires relatifs au renforcement de la sécurité et à la mise en œuvre du projet de vidéoprotection.

L'Assemblée est invitée à se prononcer sur les points suivants :

• Poursuite de la Réflexion Globale sur la Sûreté
Valider la poursuite d'une démarche globale de réflexion stratégique sur la sûreté communale, en étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie Nationale, afin de garantir une approche préventive et coordonnée des problématiques de sécurité publique.

• Engagement du Projet de Vidéoprotection
Autoriser l'engagement opérationnel du projet de vidéoprotection, conformément aux préconisations techniques - Diagnostic réalisé par le Major Méheut, Référent Sûreté de la Gendarmerie.

• Inscription Budgétaire
Décider l'inscription d'une autorisation de programme et d'un crédit de paiement de 90 000 euros au Budget Primitif de l'exercice 2026. Ce crédit est destiné à l'équipement des points sensibles identifiés sur le territoire communal en dispositifs de vidéoprotection.

• Démarches de Financement
Autoriser Madame le Maire à déposer, auprès des services de la Préfecture, une demande de prorogation de délai de six mois, relative à l'achèvement du projet financé par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
Autoriser Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la FIPD 2026.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture et publication ou notification

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212901847-20251208-PLOU25_NR70-DE

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

• Poursuite de la Réflexion Globale sur la Sûreté
- Valider la poursuite d'une démarche globale de réflexion stratégique sur la sûreté communale, en étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie Nationale, afin de garantir une approche préventive et coordonnée des problématiques de sécurité publique.

• Engagement du Projet de Vidéoprotection
- Autoriser l'engagement opérationnel du projet de vidéoprotection, conformément aux préconisations techniques - Diagnostic réalisé par le Major Méheut, Référent Sûreté de la Gendarmerie.

• Inscription Budgétaire
- Décider l'inscription d'une autorisation de programme et d'un crédit de paiement de 90 000 euros au Budget Primitif de l'exercice 2026. Ce crédit est destiné à l'équipement des points sensibles identifiés sur le territoire communal en dispositifs de vidéoprotection.

• Démarches de Financement
- Autoriser Madame le Maire à déposer, auprès des services de la Préfecture, une demande de prorogation de délai de six mois, relative à l'achèvement du projet financé par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
Autoriser Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la FIPD 2026 et du département.

Extrait certifié conforme

Le Maire,
Aline CHEVAUCHER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture et publication ou notification